Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 50 (1970)
Heft: 4: Les Suisses en France

Artikel: Philippe-Albert Stapfer 1766-1840
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887951

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Philippe-Albert Stapfer 1766-1840

Les projets de Stapfer : Bibliothèque nationale, Archives nationales, Musée national, jetaient des jalons et furent partiellement réalisés un siècle plus tard. Il luttait depuis plus de deux ans contre l'indifférence et la mauvaise volonté du parti puissant qui rêvait d'un retour à l'ancien régime, lorsque des questions brûlantes l'appelèrent à Paris afin de sauver l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

***

Successivement chargé d'affaires et ministre plénipotentiaire du gouvernement helvétique, Stapfer rencontra à plusieurs reprises le Premier consul Bonaparte qui l'écoutait avec beaucoup d'attention et faisait, en l'entendant, des observations de doute ou d'assentiment « dignes, écrivait Stapfer, de la sagacité et du bon sens qui distinguent cet homme étonnant ».

Ainsi eut-il l'occasion d'exposer à Bonaparte l'intérêt de la France à voir exister en Europe un point de repos stable, un asile ouvert à la paix du monde, une barrière aux dévastations de la guerre.

C'est à Stapfer que, de son côté, Bonaparte s'ouvrit tout d'abord de son projet de Constitution pour la Suisse, qu'il voulait sans danger pour la France et pour ses voisins, tout en se donnant l'air de laisser les Suisses libres de leur choix.

L'année suivante, Stapfer se battit avec succès pour l'intégrité du territoire suisse dont il était question de détacher le Valais. Il décrivit à Talleyrand qu'il les considérerait, lui et Bonaparte, comme les destructeurs de l'indépendance de la Suisse, s'ils persistaient à vouloir en détacher une partie aussi intéressante que le Valais. « Tous les peuples de la terre aiment et estiment les Suisses », écrivait-il à cette occasion. « L'Helvétie a, aux yeux de l'humanité, un prix d'opinion que n'ont pu acquérir de grands empires; et son restaurateur s'assurerait une gloire nouvelle dans l'histoire, en réparant les maux qu'a faits au plus fidèle des alliés du peuple français la funeste politique du Directoire ».

Membre de la Consulta helvétique, Stapfer ne prit conseil que des intérêts de la patrie. Après l'ère napoléonienne, il réapparut sur la scène politique, persuada son ami C.-F. de La Harpe d'influencer le tsar Alexandre, dont le patriote vaudois avait été le précepteur. Il s'agissait d'obtenir au traité de Vienne l'indépendance, non seulement de l'ancien Pays de Vaud, mais aussi de l'Argovie menacée par l'Autriche.

***

L'ancien ministre de la République helvétique consacra le reste de sa vie à des travaux littéraires et à des œuvres de bienfaisance. Il habitait le château de Talcy, domaine de son épouse, dont le donjon domine la plaine de Beauce près de Beaugency. Cassandre Salviati, fille d'un banquier florentin parent de Catherine de Médicis, qui s'y était jadis fixée, y fut chantée par Ronsard, et sa nièce Diane Salviati par le poète Agrippa d'Aubigné en des vers élégiaques :

Dans le parc de Talcy j'ai dressé deux plansons,
J'ai engravé dessus deux chiffres nourissons.
Croissez arbres heureux en qui j'ai mis
Ces noms et mon amour promis.

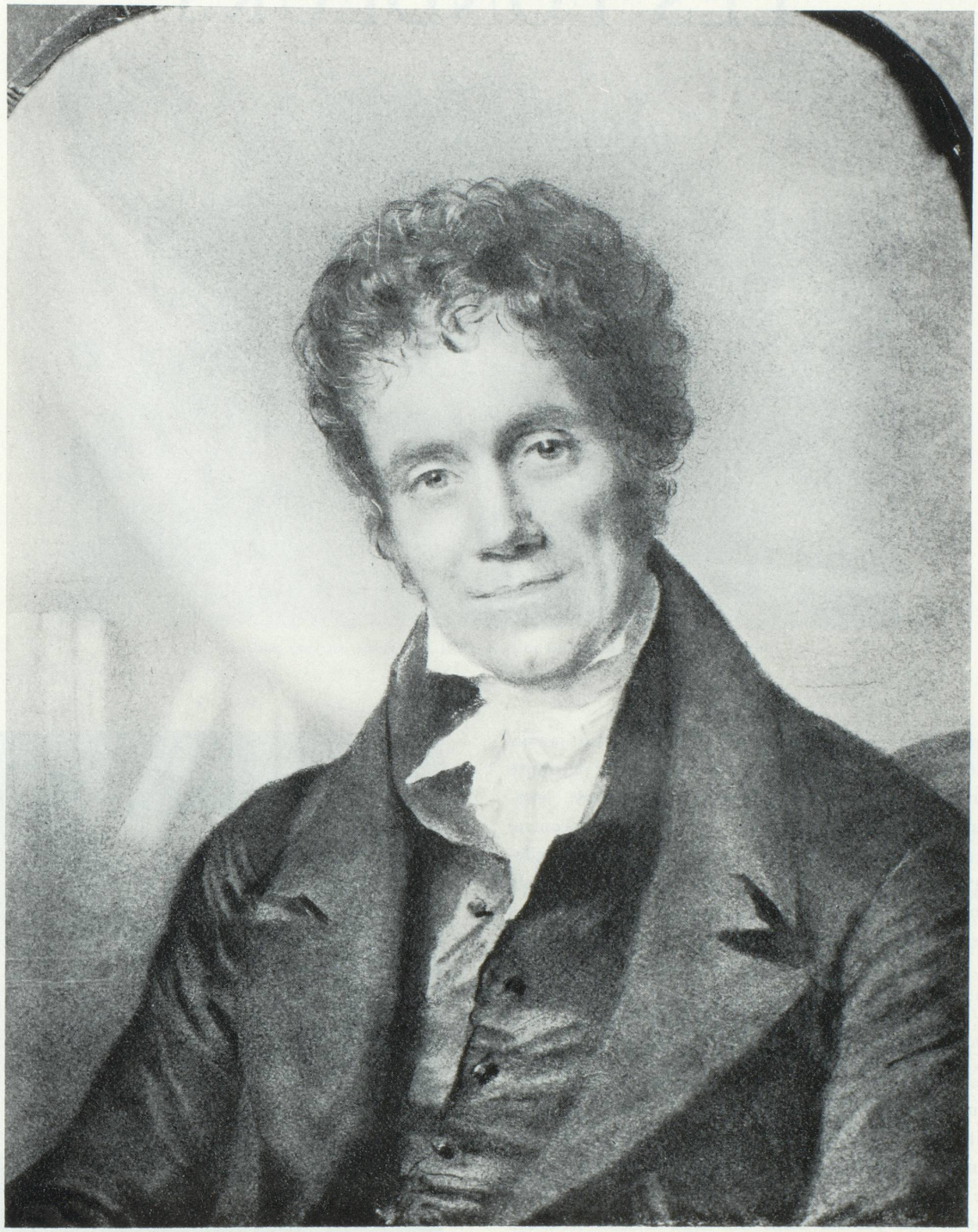

Portrait de Philippe-Albert Stapfer, fait en 1825 à Paris, par Mme Munier-Romilly, de Genève, qui fut l'élève du Peintre Gérard (*Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne*)

Sous ces ombrages favorables à l'inspiration, Stapfer rédigea ses collaborations aux Archives littéraires de l'Europe et correspondit avec le philosophe Maine de Biran.

Quatre ans après sa mort survenue en 1840, Alexandre Vinet publiait des Mélanges extraits de ses travaux. Enfin, bien qu'il eût souvent lutté contre la politique de Berne, il avait consacré un bel ouvrage illustré à sa ville natale, publié à Paris par Nisard dans la collection des principales villes de l'Europe.